

Faire du royaume de Sardaigne une monarchie administrative :
les réformes éducatives de Victor-Amédée II et de Victor-Emmanuel III

David Rousseau

A.T.E.R. / Doctorant

Université de Nice-Sophia Antipolis

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Histoire/ Piémont-Sardaigne/ réformes/ éducation/ absolutisme/ politique et culture

Le règne de Victor-Amédée II (1675-1730) est une période faste du royaume de Piémont-Sardaigne. En 1715, à la fin de la guerre de Succession d'Espagne, le duc de Savoie obtient le titre de roi de Sardaigne. Le souverain en profite pour lancer une série de réformes qui vont transformer en profondeur les États de la maison de Savoie¹. Son fils Charles-Emmanuel III (1701-1773) suivra cette voie et continuera à affiner ou à corriger les réformes de son père.

Cette étude s'appuie sur les archives administratives de l'Université de Turin entreposées à l'Archivio di Stato di Torino (dont l'abréviation est la suivante : A.S.T.) et sur les décisions royales concernant les institutions d'éducation déposées auprès du même centre d'archives. Ces sources nous permettent d'analyser comment le pouvoir politique transforme un centre scientifique et culturel de réputation mineure en un espace en liaison avec les grands scientifiques de son temps. Le rapport entre éducation et pouvoir a été particulièrement mis en avant par Dominique de Courcelles². L'État moderne, tel que le définissent Jean-Marie Constant³ ou Arlette Jouanna⁴, s'appuie sur un renforcement du personnel administratif et se met en place à partir du XV^e siècle. Le thème de la fondation de la monarchie administrative dans les États sardes a été développé par Giuseppe Ricuperati dans son livre *Lo stato sabauda nel Settecento: Dal trionfo delle burocrazie alla crisi d'antico regime*⁵, dans lequel il brosse un panorama du règne de Charles-Emmanuel III. Il place cependant l'apogée du gouvernement bureaucratique et de la noblesse de service sous le règne de Victor-Amédée III (1726-1796)⁶. Pour sa part, Vincenzo Ferrone⁷ explique l'émergence de scientifiques et de techniciens, et plus généralement le renouveau culturel à Turin, en mettant l'accent sur les réformes mises en place par Victor-Amédée II et son fils Charles-Emmanuel III⁸.

¹ Pour un panorama de l'ensemble des réformes de Victor-Amédée II, voir Geoffrey Symcox, *Victor Amadeus II: absolutism in the Savoyard State, 1675-1730*, (University of California Press, 1983), pp. 190-225.

² Dominique de Courcelles, *Fonder les savoirs, fonder les pouvoirs XV^e-XVII^e siècle*, actes de la journée d'étude (Paris, École des Chartes, 2000), 141 pages.

³ Jean-Marie Constant, *La naissance des États modernes*, (Paris, Belin, 2008), 263 p.

⁴ Arlette Jouanna, *La France au XVI^e siècle*, (Paris, PUF, 2006), 600 p.

⁵ Giuseppe Ricuperati, *Lo stato sabauda nel Settecento: Dal trionfo delle burocrazie alla crisi d'antico regime*, (Turin, UTET libreria, 2001), 22-32.

⁶ *Ibidem* page 7 : « Il tempo di Vittorio Amedeo III sembra spezzare definitivamente il governo delle burocrazie e della nobiltà di servizio organizzato dal Bogino ».

⁷ Vincenzo Ferrone, *La nuova Atlantide e i lumi : scienza e politica nel Piemonte di Vittorio Amedeo III*, (Turin, Meynier, 1988), 201 p.

⁸ Vincenzo Ferrone, « Tecnocrati militari e scienziati nel Piemonte dell'antico regime alle origini della reale accademia delle scienze di Torino », *Rivista Storica Italiana*, 96, 2, (1984): 414-509.

Cette évolution pose la question de la formation des cadres administratifs, qui devient rapidement centrale dans les politiques d'éducation des États européens. En Piémont, les réformes de l'éducation au XVIII^e siècle ont fait l'objet d'études, notamment de la part de Dino Carpanetto et de Marina Roggero. Cependant, ceux-ci se sont attardés principalement à démontrer et à infirmer la nouveauté de ces réformes, plutôt que de les mettre en rapport avec la volonté de la monarchie de se créer un outil inspiré par le nouvel élan culturel italien. Pourtant, le processus de vénalité des offices et le renouvellement centralisé des structures de la nouvelle monarchie imposent au pouvoir de fournir, depuis le XV^e siècle et le premier absolutisme, des techniciens à l'administration, ce qui implique un contrôle par l'État de la formation des « élites » ainsi qu'une « professionnalisation » de l'enseignement. Il est question pour le pouvoir de former des techniciens et des ingénieurs et non pas de simples administrateurs.

Comment l'Université de Turin en crise est-elle restructurée par Victor-Amédée II et par Charles-Emmanuel III dans le but non seulement de former des ingénieurs-techniciens au service de la monarchie, mais aussi de raviver une vie culturelle et intellectuelle locale digne de la capitale du royaume de Sardaigne? Les souverains mettent en chantier trois projets principaux : le premier est celui de l'importante réforme de l'Université, auquel se rattache le second, à savoir la réorganisation des collèges qui sont placés sous l'autorité de celle-ci. Le troisième projet est celui de l'École royale d'artillerie et de fortification, qui, en raison de l'incapacité de l'Université à remplir ce rôle, est chargée de former des techniciens et des ingénieurs au service de la monarchie.

Le grand chantier de l'Université de Turin

Les problèmes de l'Université de Turin étaient déjà bien connus : la gestion et les finalités qui lui étaient attribuées, les références culturelles et la baisse constante du nombre d'étudiants.

Au XVII^e siècle, les élites piémontaises ont tendance à désertir l'Université de Turin, préférant les sièges plus prestigieux de Padoue, de Rome et de Bologne, ou ceux de villes moins

regardantes quant à l'attribution des diplômes comme Valence, Orange ou Pavie⁹. Ce phénomène entraîne une forte diminution des effectifs d'étudiants présents à Turin. Au début du XVII^e siècle, on assiste à une réduction du nombre d'enseignants. Ainsi, les registres¹⁰ de l'année universitaire 1700-1701 dénombrent six enseignants pour la Faculté de droit, cinq pour la Faculté de médecine, et seulement un pour la Faculté de théologie et de philosophie. La différence d'effectifs entre les facultés s'explique, pour celles de droit et de médecine, par le contrôle des corporations sur l'enseignement, ce qui permet le maintien du nombre d'étudiants. Les Facultés de théologie et de philosophie de l'Université sont concurrencées par des séminaires et des collèges religieux. De ce point de vue, le projet s'inscrit plus globalement dans la volonté centralisatrice de Victor-Amédée II, qui veut faire de l'Université l'unique institution pour la collation des grades supérieurs.

Les difficultés politiques du pouvoir piémontais au XVII^e siècle ont entraîné une délégation de l'enseignement aux ordres religieux (notamment jésuites) et aux corporations. Depuis la guerre civile, ayant opposé la régente Christine de France aux princes Maurice et Thomas (1637-1642), et après différentes occupations successives du duché par les armées françaises, les corps professionnels du royaume tentent de prendre le contrôle de l'Université. Ils souhaitent faire octroyer aux docteurs de l'Université un titre juridique mal défini, celui de *qualità gentilezza*¹¹, qui leur donne un rang de caractère noble dans la hiérarchie de la capitale, ce qui permet une élévation sociale des membres de la bourgeoisie. De plus, les corporations n'hésitent pas à exiger des paiements en contrepartie de la collation des diplômes.

Les principales disciplines enseignées à l'Université sont la théologie, la médecine et le droit, qui sont des disciplines professionnelles sous le contrôle de corporations maintenant l'Université dans une grande dépendance (même si, en théorie, elle reste indépendante), ce qui empêchait la modernisation des enseignements. Par exemple, les études de médecine étaient particulièrement ciblées, puisqu'elles restaient attachées aux enseignements de Gallien et

⁹ Dino Carpanetto, L'università restabilita, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, Dalla città razionale alla crisi dello Stato d'Antico Regime (1730-1798), (Turin, Einaudi, 2002), 1066.

¹⁰ A.S.T., Camerale, Patenti, controllo finanze, registre 1700 in 1701.

¹¹ Andrea Merlotti, L'enigma della nobiltà: stato e ceti dirigenti nel Piemonte del settecento, (Florence, Olschki, 2000), 48-59.

d'Hippocrate, et n'intégraient aucun élément de la méthode expérimentale. Plus largement, l'enseignement des sciences est obsolète, car celles-ci restent attachées à des systèmes basés sur ceux des auteurs antiques. Le but de Victor-Amédée II est d'introduire de nouvelles théories scientifiques.

Dans les deux premières décennies du XVIII^e siècle émerge chez Victor-Amédée II l'idée de réformer l'Université de Turin. Il voulait doter la capitale du nouveau royaume de Sardaigne d'une institution d'éducation supérieure digne de faire sa place dans le concert universitaire européen, ainsi que le lui permet son statut de nouvelle monarchie. Pour la maison de Savoie, réformer l'Université c'est renforcer son prestige en s'appuyant sur une politique culturelle active¹². Pour mener à bien ce projet, le roi utilise son réseau diplomatique pour obtenir les règlements des universités les plus réputées d'Europe comme Vienne, Louvain, Oxford, Paris, Bologne ou Pavie¹³. Le projet s'inscrit dans une série de réformes qui naissent à la même époque en Italie, sous l'influence de la « révolution scientifique », de la physique de Newton et des avancées de la méthode expérimentale, en particulier de celle de Marsili, à Bologne, qui crée l'Accademia dell'Istituta delle Scienze e Technico, où l'enseignement est réformé en profondeur avec une orientation davantage expérimentale et pratique. Le pouvoir sarde va d'ailleurs s'inspirer de l'Accademia dell'Istituta pour approvisionner l'Université en collections et en laboratoires. Avant de participer à la rénovation de l'Université de Padoue, Scipion Maffei rédige, à l'attention de Victor-Amédée II, un projet qui concerne l'instruction publique et qui est conservé à l'Archivio di stato di Torino¹⁴.

La première décision de Victor-Amédée II est de construire un nouveau siège plus fastueux pour l'Université, projet qui s'inscrit dans la restructuration de la ville de Turin. Les travaux sont lancés en 1713 sur la base d'un projet de Michelangelo Garove (1648-1713) et sont réalisés par

¹² Pour le rôle de l'Université de Turin dans la politique de prestige des Savoie, voir : Giacomo, Giacobini, (dir.) *La memoria della scienze : musei e collezioni dell'Università di Torino*, (Turin, Fondazione CRT, 2003).

Pour la politique culturelle de l'un des ducs de Savoie parmi les plus actifs, voir : Anna Maria Bava, Giuseppe Dardanello, Michela di Macco, *et al.*, *Le collezioni di Carlo Emmanuele I*, (Turin, Fondazione CRT, 1995), 431 p.

¹³ A.S.T., Corte, Istruzione pubblica, Regia Università di Torino, carton 1, N°24 Inventario de' Stati, Regolamenti e Privilegi delle Università ; N° 34 Relazione su Bologna ; N°35 Relazione su Parigi.

¹⁴ A.S.T., Materie Economiche Istruzione Pubblica Regia Università, carton 1 d'addition, feuillet 4 Sentimento di Scipione Maffei intorno al metodo per uno studio publico

l'architecte Filippo Juvarra (1678-1736). En 1719, le pouvoir royal inaugure avec faste le nouveau siège de l'Université. Le bâtiment, placé sur l'île Sant'Elena, s'intègre dans les modifications de l'espace urbain voulues par le gouvernement absolu de Victor-Amédée II. Avec ces nouveaux bâtiments, le roi souhaite établir l'Université dans un cadre digne du prestige qu'il souhaite lui voir acquérir. Les bâtiments, qui doivent servir aux étudiants dans leur cursus scolaire, sont également conçus pour les grandes cérémonies publiques auxquelles participe l'élite de la population, cérémonies telles que la proclamation de l'ouverture de l'année académique, les examens finaux du cursus, les expériences de physique ou les démonstrations anatomiques. Elles promeuvent les activités de l'Université auprès de la population et doivent servir de liens entre l'institution universitaire et les élites turinoises.

En 1721, Victor-Amédée II confie à Francesco D'Aguirre¹⁵ la charge de mener une réflexion au sujet d'une réforme de l'Université. Celui-ci présente ses propositions dans *Della Fondazione e ristabilimento degli studi generali di Torino*¹⁶. Elles sont pleinement en accord avec l'inflexion absolutiste du règne de Victor-Amédée II, représentée par la centralisation du siège et de la direction de l'Université, le monopole de l'attribution des titres, et le lien entre l'enseignement et la formation des techniciens et ingénieurs ayant des compétences adéquates pour le service de l'État.

D'origine sicilienne, D'Aguirre étudie le droit à Rome auprès de Giovanni Vincenzo Gravina, qui participe au renouvellement culturel italien à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles. Il est marqué par la conception de l'État de son professeur, qui pose le contrat social au cœur de la société civile en soulignant le rôle prioritaire de la législation et en condamnant la tyrannie comme contraire au droit. D'Aguirre appartient à un courant du catholicisme éclairé proche de celui de Scipione Maffei et de Ludovico Muratori. Il entre au service du souverain sarde lorsque celui-ci devient roi de Sicile. Il participe au débat entre la cour de Turin et le Saint-Siège sur la prééminence juridique entre pouvoir politique et pouvoir religieux, suggérant une soumission de ce dernier à

¹⁵ Sur D'Aguirre, voir la notice de R. Zapperi dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, 1, (Roma, 1960), pp. 511-512.

¹⁶ Publié par le soin de la municipalité de Salerne (Italie) : Francesco d'Aguirre, *Della fondazione e ristabilimento degli Studi generali in Torino*, anno 1715 : opera inedita preceduta da cenni storici sulla città di Salemi (Palermo, Gianni Trapani, 1901), 193 p.

l'État. Il montre lors de la querelle un régalisme juridique inspiré par une théologie méthodique et positive, fortement antimétaphysique et antijésuite. Il quitte cependant Turin pour Vienne lorsque le pouvoir sarde accentue son contrôle sur les intellectuels réformateurs après la signature du Concordat avec le Saint-Siège en 1729.

Au-delà de la modernisation de l'Université, le projet de D'Aguires préfigure une institution du savoir s'intégrant, grâce à une amélioration de la qualité de l'enseignement, aux débats de la science européenne. Le but de son projet est de rompre l'isolement des milieux intellectuels piémontais en réalisant un système incluant l'enseignement, la recherche et l'utilisation sociale du savoir en l'appuyant sur ses propres réseaux personnels. En effet, on assiste à une association entre les espaces institutionnels (ceux réservés à l'enseignement), au don d'outils de travail pour les enseignants et les étudiants (ateliers d'imprimerie, laboratoires, musées, bibliothèques et académies¹⁷) ou à l'octroi de la possibilité pour l'Université de censurer des livres¹⁸. À plus long terme, le projet a pour objectif d'agréger à l'Université les écoles religieuses, comme le Collège des nobles (*Accademia dei cavalieri*), afin de former l'ensemble des cadres de la société du royaume de Piémont-Sardaigne. Il faut également spécifier que dans le royaume de nombreux centres secondaires jouent un rôle important en matière d'éducation. C'est le cas de Chambéry, ancienne capitale des ducs de Savoie, et dont les collèges de théologie, de mathématiques, de philosophie et de rhétorique sont aux mains des jésuites¹⁹; de Nice, où s'installe tardivement un collège de droit; ou encore de Mondovi²⁰, qui sert de siège à l'Université lorsque les Français occupent Turin. Ces institutions ont acquis avec le temps le droit de collationner les grades universitaires.

La gestion de l'Université²¹ est reprise en main dans les années 1720-1723, notamment au moyen de l'embauche de professeurs extérieurs à la monarchie. Victor-Amédée II souhaite ainsi

¹⁷ Clara Silvia Roero, Il « gabinetto di fisica » nel settecento, dans Giacomo Giacobini, dir., La memoria della scienze : musei e collezioni dell'Università di Torino, (Turin, Fondation CRT, 2003), p. 53-58

¹⁸ Francesco d'Aguires, Della fondazione e ristabilimento degli Studi generali in Torino, (...), pp. 57-59, 129-132, 169-173.

¹⁹ Archivio di Stato di Torino (A.S.T.), Corte, Istruzione pubblica, regia università, carton 1, feuillets 15 et 19

²⁰ Andreina Griseri, L'Università degli studi in Mondovi (1570-1719) dans Mondovi e l'Università, Assessorato all'istruzione e alla cultura del comune di Mondovi, (Mondovi, 1990), 7-20.

²¹ Dino Carpanetto, L'università nel XVIII secolo, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, ..., 187-232.

que le recrutement échappe aux notables locaux²², comme ce fut le cas à la fin du XVII^e siècle. Pour le recrutement, le souverain utilise les réseaux intellectuels qu'ont formés D'Aguirre et Scipione Maffei²³, ainsi que les personnes qu'ils connaissent en Italie et en France (comme le théatin toulousain Roma). En attirant des professeurs de renom, il souhaite, en plus de renforcer le rayonnement de l'Université, et à travers elle, celui de sa propre personne, offrir enfin aux cadres du royaume une formation mise à jour.

Les premières réformes dans la gestion universitaire sont appliquées à partir du 25 octobre 1720. Ces réformes placent l'Université sous le contrôle d'un conservateur qui possède des attributions représentatives et judiciaires. Celui-ci est nommé, par le roi, hors du corps des professeurs, et a pour charge d'appliquer les directives en provenance du palais royal. Il est assisté par le conseil des réformateurs, qui sont au nombre de quatre et assument la direction politique et culturelle de l'Université²⁴. Il existe trois collèges de niveau universitaire à Turin : droit, théologie, médecine. En 1720, les examens sont redéfinis et sont placés sous le contrôle des magistrats de la réforme et non plus seulement sous celui des professeurs.

Parallèlement à la réorganisation de l'Université, la seconde priorité est l'introduction de nouvelles disciplines, comme la chimie, l'histoire civile, le droit naturel ou encore la médecine expérimentale, qui ne sont pas présentes à Turin. Il s'agit pour l'Université de rattraper son retard en la matière et de s'aligner sur les plus grandes universités européennes.

L'accent est mis, à travers la balistique, l'hydraulique, l'architecture et l'arpentage, sur l'enseignement des mathématiques, discipline indispensable pour la formation d'ingénieurs militaires et civils. Pour le poste de professeur de mathématiques, l'Université recrute en 1720 le père Ercole Corazzi, qui est mathématicien, architecte et géographe. Il fait d'ailleurs partie des

²² Marina Roggero, *Il sapere e la virtù. Stato, Università e professionisti nel Piemonte tra sette e ottocento*, (Turin, Deputazione Subalpina di Storia Patria, 1897).

²³ Gian Paolo Romagnani, « Scipione Maffei e il Piemonte », *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, I, (1986) :133-228.

²⁴ Dino Carpanetto, *L'università restabilita*, dans Giuseppe Ricuperati, dir., *Storia di Torino*, V, . Op. cit. Le texte des constitutions est reproduit dans Tommaso Vallauri, *Storia della Università degli studi del Piemonte*, (Torino, Stamperia reale, 1845), 225-237

salaires les plus élevés de l'Université²⁵, ce qui indique bien l'importance accordée à cette discipline. D'Aguirre souhaite également renforcer l'enseignement de la théologie morale pour donner une solide formation de base aux étudiants, et aussi afin de concurrencer les écoles religieuses pour la formation du bas clergé et ainsi de réduire l'influence des jésuites. Il faut rappeler que les jésuites militent en faveur de la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel.

Le souverain s'implique directement dans les choix concernant la chirurgie et la physique. La nomination du Français Pierre Simon Rouhault²⁶ aux postes de professeur et de chirurgien de la personne du roi et des armées est un exemple probant. Pierre Rouhault place sa profession sous le patronage royal. Il s'implique dans le renouvellement de la profession de chirurgien tant dans son personnel que dans son organisation, notamment en séparant haute et basse chirurgie²⁷. Dans cette idée de prodiguer des enseignements de qualité pour un plus grand nombre de professions sont créés deux nouveaux collèges, un premier de chirurgie, en 1729, et un autre d'arts, en 1738²⁸. Avec cette réforme, en échange de l'implication de l'État dans la renaissance de l'Université, les professeurs abandonnent la gestion de cette dernière aux fonctionnaires.

Cependant le roi est confronté à la faible vie intellectuelle locale, incapable de fournir les professeurs nécessaires au renouvellement et au fonctionnement de l'Université, même si un millier d'étudiants s'inscrivent pour la rentrée de 1720²⁹.

À partir des années 1730, beaucoup de professeurs de l'Université prennent leurs distances par rapport à la monarchie sarde. L'administration s'ingère progressivement dans les affaires de l'Université et, à la suite du rapprochement entre Turin et le Saint-Siège, la censure se fait de plus en plus présente. Charles-Emmanuel III, bien qu'il souhaite attirer des savants de renom dans ses États, désire garder un contrôle et fait surveiller la correspondance de certains intellectuels,

²⁵ A.S.T., Materie Economiche, Istruzione Pubblica, Regia Università, carton 3 d'addition, Acta Regii athenaei Taurinensis.

²⁶ A.S.T., Camerale, patenti controllo finanze, carton 1, feuillet 64, 13 avril 1718.

²⁷ Rouhault rejetait la « basse chirurgie » dans les arts manuels. Elle était constituée par un ensemble d'interventions pratiques : prélèvements de sang, applications de ventouses, extractions de dents, etc.

²⁸ Dino Carpanetto, L'università nel XVIII secolo, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, ..., op. cit.

²⁹ A.S.T., Corte, Istruzione Pubblica, Regia Università di Torino, carton 2, Relazione dell'anno academico principato alla Regia Università col mese di novembre 1720.

notamment celle de D'Aguirre³⁰. Cependant les réformes de l'éducation ne touchent pas uniquement le monde universitaire : le pouvoir s'intéresse aussi aux collèges et aux petites écoles.

La réforme de l'éducation « secondaire » et la reprise en main des collèges

Au même moment que la réforme de l'Université, Victor-Amédée II mène celle de l'enseignement préuniversitaire.

Au début du XVIII^e siècle, les deux seules institutions d'éducation installées à Turin en dehors de l'Université sont le Collège des nobles, réservé à l'aristocratie, et un second qui est ouvert à un recrutement sans critère nobiliaire³¹. Comme dans la majeure partie de l'Europe moderne, l'éducation est déléguée aux congrégations religieuses, et plus particulièrement aux jésuites. Ces derniers dominent la vie culturelle et intellectuelle de Turin, selon un schéma traditionnel, par le biais de structures sociales et culturelles (telles que les académies, les activités théâtrales, les cabinets de musique) qui agissent comme un filtre non seulement pour l'aristocratie mais également pour une partie de la bourgeoisie. Il faut rappeler que la majorité des élites turinoises est éduquée dans les collèges jésuites.

À Turin, il existe de petites écoles privées tenues par des religieux (principalement oratoriens et jésuites) qui se chargent de l'alphabétisation en langue latine avant que les élèves n'accèdent à l'un des deux collèges. Les étudiants sont ensuite dirigés vers les *studia humanitis* dans les institutions supérieures selon leur rang social et leurs moyens. La municipalité entretient également à sa charge quatre maîtres qui instruisent gratuitement les plus pauvres des citoyens. Cependant, pour bénéficier de cette école gratuite, il faut être recommandé par une paroisse de la ville. Cette mesure crée un filtre social dans la société turinoise, mais permet à un petit nombre d'indigents d'accéder aux rudiments du savoir, « [...] dans un premier temps dans les choses de la sainte foi [...] mais aussi dans les Humanités jusqu'à ce qu'ils puissent intégrer les écoles de la

³⁰ Dino Carpanetto, L'università nel XVIII secolo, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, ..., op. cit.

³¹ Marina Roggero, Scuole e collegi, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, ..., op. cit. 233

compagnie de Jésus³² ». À Turin, il existe une tradition d'entente entre les organes religieux et le gouvernement municipal pour inculquer les règles de morale et de comportement aux plus miséreux³³.

Les lois de 1729 proposent une nouvelle répartition des responsabilités entre État et Église. Le premier se réserve le contrôle des options culturelles et la définition des structures organisatrices, pendant qu'il délègue à la seconde la surveillance morale et religieuse. En fait, le pouvoir royal souhaite prendre la place de la commune pour centraliser et mieux contrôler l'éducation. Les réformes de 1729 entraînent une modification radicale en permettant l'immixtion du pouvoir royal, qui, jusque-là, est resté plutôt en retrait et a limité son intervention à l'éducation des cercles dirigeants, c'est-à-dire à la seule Université et au Collège des nobles. L'objectif affiché de Victor-Amédée II est d'introduire dans toutes les écoles du royaume une parfaite uniformité de l'enseignement. Le souverain souhaite briser le monopole des jésuites sur l'instruction en Piémont. La création d'un réseau uniformisé d'écoles royales dans la capitale et les provinces amplifie le contrôle étatique sur la formation des cadres intermédiaires de la société et renforce la centralisation du royaume.

Une autre grande nouveauté est la subordination des programmes et des maîtres non plus aux enseignants mais à l'autorité d'un organe d'État, le Conseil de la réforme, qui est également en charge de la direction de l'Université de Turin. Ce contrôle est en rupture avec l'esprit et la règle d'autogestion des ordres pratiquants, notamment avec la volonté d'indépendance des jésuites, qui géraient de manière autonome l'enseignement. Pourtant, il ne s'agit pas d'une volonté de laïcisation des enseignements. En fait, la religion devient une matière de plein droit dans le programme des études : la fréquentation des messes et la confession sont obligatoires aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Un directeur spirituel assure dans chaque école une surveillance sous le contrôle de l'évêché. Ainsi chaque école comprend cinq maîtres et un directeur spirituel œuvrant sous la direction d'un préfet. En 1738, une deuxième étape est franchie avec l'interdiction dans la

³² Archivio Storico Comunale di Torino, carte sciolte n°613.

³³ Marina Roggero, Scuole e collegi, dans Giuseppe Ricuperati, dir., Storia di Torino, V, ..., op. cit. 233-245.

ville de l'établissement d'écoles non autorisées par le pouvoir royal, ce qui permet un contrôle plus efficace de l'enseignement privé³⁴ dans la ville de Turin.

À partir de cette date, la structure hiérarchique de l'enseignement est en place : à son sommet l'Université, deux collèges d'humanités et de rhétorique latine, et six écoles inférieures réparties dans les différents quartiers. La monarchie, au moyen des magistrats issus des réformes, se réserve le choix des préfets, qui dirigent les établissements et président à la nomination des enseignants³⁵. Cette reprise rompt la répartition traditionnelle de la gestion de l'enseignement entre municipalités et ordres religieux. La municipalité est cependant sollicitée pour la location des locaux et le paiement de fournitures pour les plus démunis. Ces réformes tranchent également les liens religieux et culturels qui unissaient les vieilles écoles aux sociétés locales; elles sont plus particulièrement une attaque contre les particularismes des villes de province comme Mondovì, Chambéry, Cuneo. Elles constituent un symbole de la lutte contre les pouvoirs locaux et la puissance de certaines municipalités (les collèges étaient inféodés aux autorités citadines). Cette reprise en main de l'éducation à la périphérie de la monarchie permet une meilleure intégration des élites locales dans l'« iconographie » piémontaise.

Si les études dans les collèges sont gratuites, elles demeurent coûteuses dans les écoles inférieures, ce qui crée une sélection économique et sociale. Cependant, pour ceux qui franchissent cette barrière financière, les chances de réussite sociale³⁶ sont bonnes, avec à la clef l'intégration au corps intermédiaire de la société turinoise.

Le projet original de D'Aguirre prévoyait un renouvellement du corps des enseignants par un choix d'hommes capables, et fidèles au service de l'État. Cependant, le compromis est obligatoire; comme l'enseignement est traditionnellement réservé aux ordres religieux, les enseignants laïques restent peu nombreux, et l'Université doit faire appel aux ecclésiastiques pour les places vacantes. Le manque d'occupation des ecclésiastiques en ville crée une main d'œuvre

³⁴ En dehors des classes où l'on apprenait à lire et à écrire, qui restent autorisées.

³⁵ *Regolamento per le scuole fuori dell'università nella capitale*, 16 agosto 1738, dans DUBOIN, *Raccolta per ordine di materie delle leggi, cioè editti, patenti, Manifesti, ecc., emanate negli stati di Terraferma sino all'8 dicembre 1798 dai Sovrani della Real Casa di Savoia*, (Turin, Davico e Picco, 1820-68, VII), p. 1286.

³⁶ Marina Roggero, *Scuole e collegi*, dans Giuseppe Ricuperati, dir., *Storia di Torino*, V, ... op. cit. 236.

disponible pour l'enseignement, d'autant plus que, pour le bas clergé, les revenus sont faibles.

En 1737, le souverain réforme la Faculté des arts afin d'assurer une formation permettant d'enseigner dans les collèges et rend obligatoire cette formation pour pouvoir enseigner dans les collèges du territoire. Dans les faits, il est nécessaire pour l'absolutisme savoyard d'étendre son contrôle au processus de formation des enseignants du niveau « secondaire ». Le royaume de Sardaigne est ainsi le premier État d'Europe à avoir confié à une université l'administration de la totalité des professeurs et des écoles du royaume, quel que soit le niveau d'étude.

Le grand tournant : la fondation de l'École royale d'artillerie et de fortification

En 1729, Victor-Amédée II, dans ses directives aux magistrats des réformes, insiste sur le contrôle par l'État de la formation des techniciens, des ingénieurs civils et des architectes. Pour résoudre ce problème, le souverain crée, de toutes pièces, un examen spécifique placé sous le contrôle du titulaire de la chaire de mathématiques. Cependant, aucun cours régulier ni aucune formation ne sont prévus pour préparer les candidats à cette épreuve. Le désintérêt vis-à-vis de cette partie de la réforme, qui était pourtant chère au souverain, montre bien que la formation des techniciens au service la monarchie n'est pas la priorité des universitaires. La volonté réformatrice du souverain touche ici ses limites.

Devant le peu d'intérêt de l'Université dans ce domaine, Charles-Emmanuel III va appuyer la création de l'École royale théorique et pratique d'artillerie et de fortification : c'est une solution innovatrice, puisque sa fondation précède de dix ans celle de la célèbre École royale du génie de Mézières³⁷.

En 1736, Ignazio Bertola³⁸, premier ingénieur du roi, propose au souverain la création d'une école militaire d'artillerie et d'architecture dans un mémoire intitulé *Progetto per la scuola*

³⁷ Vincenzo Ferrone, « Tecnocrati militari scienziati nel Piemonte dell'antico regime ... », op. cit. 451

³⁸ Ignazio Giuseppe Bertola Roveda comte d'Exilles (1676-1755)

*militare di fortificazione e ragionamenti sopra l'architettura civile e disegno*³⁹. Bertola propose de faire de l'École le centre de formation de tout le personnel technique civil et militaire au service du souverain (architectes, arpenteurs, artilleurs). Il propose un cycle d'études de six ans, auxquels s'ajoutent deux ans d'apprentissage avec le grade d'aspirant, réservé à quarante cadets. L'admission, qui se fait par concours, ne tient pas compte de la fortune ou de la noblesse des candidats, mais exige le maintien de résultats convenables au cours de la scolarité. Le projet cause une polémique avec l'Université, car Bertola ne lui demande pas son avis, notamment au sujet de l'implication des professeurs dans les enseignements de l'École. En parallèle, le projet de recrutement de cadres sans condition de sélection sociale brise le monopole de la Reale accademia militare, qui appartient à l'Université et dispense les mêmes enseignements, mais qui est toutefois réservée à l'aristocratie. Sa proposition de réserver le titre d'ingénieur aux élèves de l'École d'artillerie, privant l'Université de cette responsabilité, est un autre sujet de mécontentement pour les universitaires.

Conformément aux instructions de Charles-Emmanuel III, l'Arsenal, situé à Valdocco et à Borgo Dora, abrite, à partir de 1739, le siège de l'École royale théorique et pratique d'artillerie et de fortification (*Reali Scuole teoriche e pratiche d'artiglieria e fortificazioni*). Le tournant décisif en faveur des ingénieurs a lieu la même année, lorsque Charles-Emmanuel III confie à Bertola la direction de l'École d'artillerie et de fortification. Ce lieu devient rapidement le centre le plus actif de la vie intellectuelle piémontaise, alors que s'affaiblit le rayonnement de l'Université⁴⁰.

Trente-six cadets intégrés au bataillon d'artillerie reçoivent une formation pour devenir officiers d'artillerie et rejoindre le corps des ingénieurs, placé sous la responsabilité du grand maître d'artillerie. L'École est composée d'une école théorique, soumise à l'autorité du directeur général, et d'une école pratique, dépendant du colonel-commandant du bataillon d'artillerie⁴¹. L'École royale, en plus de préparer des artilleurs, forme d'une manière plus générale les ingénieurs de la monarchie. Les études sur l'artillerie (fonderie, poudrerie, balistique) apportent une meilleure

³⁹ A.S.T., corte, materie militare, intendenza generale delle fabbriche e fortificazione, carton 1 d'addition, n°18.

⁴⁰ Ibid. 445.

⁴¹ Ibid. 448-449

compréhension de la mécanique rationnelle et requièrent des connaissances bien plus larges que celle de l'art militaire. Cette école s'appuie sur une connaissance de la fonderie des canons forte d'une longue tradition. La réussite du modèle construit par la Savoie réside dans la possibilité offerte aux savants locaux d'entrer en contact avec les meilleurs cercles scientifiques européens⁴².

Les étudiants font régulièrement des séjours à l'étranger pour acquérir une expérience, comme Nicolis de Robilant, qui réalise un voyage en Saxe pour y visiter les infrastructures métallurgiques (mines et fonderies)⁴³.

À partir de 1745, l'ouverture d'une seconde classe amène aux côtés des anciens enseignants de jeunes gens comme Louis Lagrange, Papacino D'Antoni, le marquis de Saluzzo, Nicolis Di Robilant ou Francesco Michelotti, eux-mêmes formés parmi les cadets⁴⁴. Les cours de chimie, de minéralogie, et de métallurgie en particulier, leur sont confiés.

L'École d'artillerie et de fortification permet à la monarchie sarde de répondre à un des buts fixés par la réforme du système de l'éducation piémontais : former des cadres compétents qui pourront intégrer l'administration de la monarchie absolue. C'est également à cette époque que l'on peut observer l'émergence d'une nouvelle figure de l'administration : celle du scientifique-fonctionnaire, un scientifique organiquement lié à l'autorité centrale (dans notre cas, royale). Ce terme (*scienzato-funzionari*) a été inventé par Vincenzo Ferrone⁴⁵. Le gouvernement de Charles-Emmanuel III et de son principal ministre Bogino s'appuiera sur ces hommes « nouveaux » en les agréant à la noblesse⁴⁶. Le marquis de Saluzzo, Lagrange et Morozzo, qui font partie des piliers de la Reale Accademia delle Scienze de Turin, ont été formés à l'École royale théorique et pratique d'artillerie et de fortification. C'est seulement avec cette génération qu'est enfin atteint l'objectif de Victor-Amédée II et de Charles-Emmanuel III de faire de Turin un centre scientifique réellement important.

⁴² Ibid. 470-509

⁴³ Benedetto Nicolis Di Robilant rapporte son voyage dans *Viaggi nelle miniere di Alemagna, con una raccolta di tutti li disegni*, 1788.

⁴⁴ Ibid. 452-456

⁴⁵ Ibid. 468

⁴⁶ Giuseppe Ricuperati, *Lo Stato Sabauda Nel Settecento ...*, Op. Cit. 22-32.

Conclusion

Les réformes des institutions d'enseignement s'inscrivent dans le cadre plus large d'un renforcement de l'absolutisme voulu par Victor-Amédée II et Charles-Emmanuel III. Le modèle piémontais est proche de l'expérience française : les organes intellectuels et culturels sont contrôlés directement par le pouvoir royal, ce qui laisse peu de place aux initiatives privées en matière de culture⁴⁷. L'objectif poursuivi par les réformateurs est de placer les institutions d'éducation sous le contrôle de l'État. Ces réformes de l'éducation doivent faire résonner en Piémont une vie culturelle et intellectuelle jusque-là atone, en facilitant les relations avec les grands centres culturels européens. Mais ces jeunes institutions doivent former les nouveaux cadres techniques de l'administration et, plus largement, de la société du royaume.

Dans les faits, l'atteinte des objectifs met un certain temps à donner des résultats (dont celui de former une nouvelle génération entraînée par une émulation de groupe) et nécessite des changements de politique à cause des difficultés rencontrées. La réforme de l'Université ne donne pas les résultats escomptés pour la formation d'ingénieurs et de techniciens. Il faut attendre la création de l'École royale théorique et pratique d'artillerie et de fortification pour que soit réglée cette question. Certes, il est davantage question d'un rattrapage par rapport à d'autres institutions que d'une réelle innovation. Malgré ces balbutiements, les réformes mises en place vont attirer des étudiants étrangers en nombre croissant, notamment les Britanniques, qui, durant leur formation, n'hésitent pas à s'installer quelque temps à Turin⁴⁸. Ces réformes ont surtout permis de retenir les étudiants piémontais sur place; auparavant, certains d'entre eux avaient tendance à s'expatrier pour s'inscrire à des universités italiennes plus prestigieuses comme celles de Rome ou de Padoue, les meilleurs étudiants entrant alors au service d'États autres que les États italiens, voire parfois de concurrents du royaume de Sardaigne.

⁴⁷ Par exemple, en Angleterre le pouvoir royal a fait le choix de ne pas intervenir dans les choix de la Royal Society.

⁴⁸ Paola Bianchi, *In cerca del moderno: studenti e viaggiatori inglesi a torino nel settecento*, Rivista Storica Italiana, 115, 3, (2003): 1021-1051.

Les réformes s'expliquent par l'intérêt de la monarchie pour la science appliquée et son enseignement, par les crédits accordés pour la constitution d'outils scientifiques de pointe (laboratoires, collections, machines), ainsi que par le rôle essentiel de la monarchie dans l'émergence d'une science de grande qualité et en rapport avec les grands centres européens comme Paris, Berlin ou Londres. La réformation de l'Université de Turin et des autres institutions d'enseignement est un exemple de la modernisation par le pouvoir royal d'une institution jusque-là dépassée : celle-ci renforce ainsi son prestige et forme des ingénieurs au service de la monarchie. Ces réformes expliquent l'apparition de la génération des fondateurs de la Reale Accademia delle Scienze de Turin, comprenant le marquis de Saluzzo, Lagrange, Morozzo et Allioni, qui incarneront cette réussite⁴⁹. L'exemple de Lagrange est intéressant, car il correspond avec D'Alembert et Leonard Euler, auquel il succède d'ailleurs à la tête de l'Académie des sciences de Berlin. Cet essor de la culture scientifique piémontaise se poursuivra après l'épisode révolutionnaire, notamment autour d'Avogadro; au XIX^e siècle, elle fera de Turin une capitale scientifique de premier ordre.

⁴⁹ Vincenzo Ferrone, « Tecnocrati militari scienziati nel Piemonte dell'antico regime ... », op. cit. 470-509